

Échos romands

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **4 (1947)**

Heft 38

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

religieuse. Aidos exprime le sentiment de tout ce dont nous sommes redevables à notre prochain et aux dieux.

C'est avant tout un sentiment de l'honneur qui inspire en quelque sorte les athlètes et les guerriers et les distingue des sabreurs et des spadassins. Aidos est ce qui fait d'un homme un combattant honnête ; c'est cette qualité que Pindare attribuait au boxeur Diagoras. S'exprimant au sujet de l'esprit chevaleresque, M. F. J. C. Hearnshaw écrit dans son ouvrage « Chivalry » : « Les devoirs que comporte l'esprit chevaleresque sont fort nombreux : craindre Dieu et vivre en chrétien — servir le roi loyalement et fidèlement — protéger les faibles et les pauvres — ne jamais offenser inutilement quelqu'un — vivre pour la gloire et l'honneur — mépriser l'argent — lutter pour la collectivité — respecter l'autorité — perpétuer l'honneur de l'ordre des chevaliers — craindre l'imposture, le mensonge et la vulgarité — rester fidèle et aimer la vérité — dans chaque épreuve tenir jusqu'à la mort — respecter l'honneur de la femme — accepter chaque provocation de ses égaux et ne fuir devant aucun ennemi. »

L'expression « sporting » qui n'est autre qu'un dérivé du « true spirit of sportsmanship » est sans doute plus près du « aidos » grec que de la conception de la chevalerie du Moyen-Age, bien qu'elle ait ses racines à la fois dans l'un et dans l'autre.

Son application moderne se retrouve dans la notion du « fair play ». Il est devenu un postulat classique, un appel sans cesse renouvelé par le sport. Fair play exige le respect des règles de jeux et est plus un code de moral que de droit.

Celui qui se voue à une activité sportive ne peut délibérément faire abstraction du « fair play ». Fair play renferme un pouvoir quasi mystique qui l'empêche de faire certaines choses précises qu'instinctivement ou que machinalement, dans l'ardeur du combat, il pourrait peut-être se permettre pour atteindre plus aisément un but sportif. Elle l'oblige à limiter son activité au cadre de la collectivité et contraint en définitive sa personnalité à restreindre son influence de telle façon que son partenaire (son prochain !) n'en soit pas lésé. Fair play exige en outre la considération de l'adversaire, le respect de l'opinion d'autrui, la modestie dans la victoire et le sourire dans la défaite. Selon un jeu de mots anglais, fair play signifie : « How to loose without dry faces ; how to win without grimaces » (Savoir perdre sans larme et savoir gagner sans grimace !). C'est aussi une règle de la mesure. Elle oblige à la « playing attitude » qui met en garde contre la surestimation de la performance et ramène les choses à leur juste rapport avec leur entourage, que ce soit dans le sport ou dans la vie.

La conception du « fair play » est infiniment vaste et plus nous la concevons largement, plus nous nous rapprochons de sa signification exacte en tant que directive, qu'idéal, que sagesse sociale. Chaque sportif, soldat, politicien, hom-

me d'Etat, journaliste, entrepreneur, ouvrier, peu importe qui, chacun trouvera dans ces deux mots une ligne de conduite morale. Fair play règle les rapports d'homme à homme et précisément les rapports dans les choses où l'épreuve commence : dans la concurrence et le combat, dans la compétition et la passion. C'est pourquoi il nous semble que la philosophie du fair play, qui s'applique si bien à la tenue du peuple anglais, représente peut-être la contribution la plus précieuse du sport à l'éducation de l'homme. Car, la règle du « fair play » influe non seulement la valeur personnelle de l'individu mais elle a une influence sociale considérable dont le rayonnement s'étend à l'ensemble de la collectivité morale.

Le fait que « fair play » est régi par une règle librement consentie nous le fait d'autant plus apprécier.

Nous ne voulons pas taire que la règle du « fair play » a une teneur essentiellement pratique et qu'elle agit sur la vie communautaire de tous les jours. Elle n'est une ligne de conduite morale que pour autant qu'elle touche cette vie. Il serait mesquin de notre part de prétendre qu'elle peut être notre unique directive et qu'elle règle toute notre conduite morale. Écoutons ce que M. le Dr. Morgenthaler, éminent ecclésiastique doublé d'un sportif convaincu, a déclaré à ce propos : « Il n'est pas aisé d'expliquer ce qu'est la « fairness ». Elle est un message qui s'inspire à la fois de la chevalerie moyenâgeuse et des notions anglaises modernes ; de toute façon elle aura toujours ses racines les plus profondes dans l'Évangile. Les places de sports et la nature sont les temples dans lesquels ce message est transmis. Le fait que la jeunesse soit mieux disposée à l'écouter plutôt que certains autres ne doit nullement nous effrayer, mais, au contraire, nous encourager à perpétuer le souvenir pur de son origine.

Traduit par F. P.

A. KAECH.

ÉCHOS ROMANDS

FRIBOURG

Quelques impressions de la 3^{me} course cantonale d'orientation

La 3^{me} course cantonale d'orientation fribourgeoise a obtenu le dimanche 9 novembre un franc succès. Par un temps absolument idéal, dans un décor féérique cette manifestation sportive a, une fois de plus, largement récompensé les efforts des organisateurs.

En effet, 64 patrouilles ont répondu à l'appel du Bureau cantonal de l'Instruction préparatoire que dirige avec beaucoup de dynamisme Mr. Hans Kaltenried lui-même secondé par un bureau non moins actif et dévoué.

Rassemblés à Fribourg à 0900 toute cette exubérante jeunesse fut acheminée vers une destination inconnue. Mais bientôt le convoi s'arrête et la sym-

pathique station de Grolley nous apparaît comme ayant été l'élue des autorités cantonales.

Rapidement rassemblée par M. de Kaltenried qui soudain s'est senti pousser des ailes de commandant le bataillon toute cette magnifique jeunesse prit part aux cultes organisés spécialement à son intention. Le soussigné eut le privilège d'entendre la prenante allocution du Révérend Père SAILLET, curé de Drognens, lui-même moniteur I. P. de l'institut St-Nicolas. Rappelant tous les bienfaits d'une course d'orientation tant au point de vue physique, que spirituel et moral il fit ressortir toute l'importance de cette autre course d'orientation qu'est la vie au cours de laquelle carte et boussole sont remplacées par les enseignements de l'Eglise et par la foi.

Un très bon dîner choucroute attendait les participants au restaurant de la Gare dont la grande salle parfaitement aménagée servait à la fois de vestiaire et de salle à manger. Relevons à ce propos l'heureuse initiative des organisateurs fribourgeois. D'entente avec l'arsenal cantonal il fut mis à la disposition de chaque participant une petite armoire dans laquelle il était possible de ranger vêtements, objets de valeur pendant toute la durée de la course.

Quand on sait la désagréable impression que laisse la disparition d'argent ou de toute autre valeur lors de manifestations sportives de ce genre, on ne peut qu'applaudir des deux mains à l'initiative du Bureau I.P. fribourgeois et à la serviabilité désintéressée de l'intendant de l'arsenal, M. Fernand Bulliard.

Les parcours des 3 catégories s'enchevêtraient d'une façon inquiétante dans la forêt sise entre les localités de Grolley - Nierlet et Autafond. Le profane s'y serait perdu à coup sûr, mais la plupart de nos patrouilleurs n'en sont plus à leurs premières armes ; certains d'entre eux sont de véritables professionnels et ont déjà participé à 8 voir même 10 cross à l'aveuglette.

Rappelons que les parcours variaient entre 6 et 8 kilomètres suivant la catégorie. Seules 2 patrouilles de la catégorie B ne furent pas classées.

Le classement donne pour la catégorie A les résultats suivants pour les 3 premières équipes classées sur les 15 en compétition.

1. Université I, Fribourg 44' 24".
2. Turnverein Dürdingen 49' 28".
3. Corps de gendarmerie Fribourg 50' 33".

En catégorie B, nous notons les temps suivants :

1. G. G. B. VU. I. Bern 31' 35".
2. Vu-Gr. Heitenried 35' 57".
3. Clan Routier Zaehringen 35' 25".

Trente-neuf équipes ont pris le départ dans cette catégorie, mais deux d'entre elles ne purent repérer tous les postes et ne furent pas classées.

C'est la très homogène équipe de Georges Aguet de Genève qui remporte la palme, en catégorie C introduite pour la première fois en 1947.

Réserve aux jeunes gens de l'I. P. sous la conduite d'un moniteur I. P. elle groupait 10 patrouilles et avait à effectuer un parcours de 7 km.

La patrouille genevoise réussit le temps de 43' 37" suivie de l'équipe de la société de gymnastique « Tulipe » de Chiètres en 53' 10" et de l'Eclair d'Attalens en 54'18". De très beaux prix offerts par

la Direction militaire de Fribourg récompensèrent de si généreux efforts.

Clôturent cette belle journée le colonel Rémy, cdt. du Rgt. 7 tint à féliciter toute cette vaillante jeunesse et l'encouragea à persévérer afin d'être plus que jamais utile à notre belle patrie. Il les invita à considérer la gravité du problème du recrutement des cadres pour notre Armée, cette vaillante gardienne de nos libertés et de notre indépendance en lui apportant le concours de leur jeunesse, de leur enthousiasme et de leur bel esprit sportif.

Il fut accordé au soussigné le privilège de saluer, au nom de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, ces amis fribourgeois au sein desquels il se trouvait pour la première fois.

Le souvenir qu'il emporte de cette journée, de tous ces amis anciens ou nouveaux, de tous ces regards de jeunes tendus vers l'avenir, le réconforte et l'assure que l'instruction préparatoire est plus vivante que jamais en terre fribourgeoise. J'adresse en terminant, une pensée reconnaissante à tous ceux qui se dévouent si généreusement et en particulier au corps enseignant fribourgeois qui unanimement s'est mis au service de l'instruction préparatoire ; mieux que personne, il est apte à conduire cette jeunesse post-scolaire qu'il a formée et guidée sur les bancs d'école.

Merci aussi aux pasteurs de nos églises qui en toutes occasions apportent à nos ébats sportifs le couronnement moral et spirituel qui caractérise toute oeuvre qui veut durer.

F. PELLAUD.

TESSIN

La première course cantonale d'orientation

Cette manifestation qui groupait plus de 30 patrouilles, fut, sous tous les rapports, une parfaite réussite.

Les premiers rayons de soleil de cette belle journée du 16 novembre virent s'élancer sur la route de Lugano à Massagno, les quelque 120 jeunes gens en quête de postes de contrôle habilement dissimulés dans cette belle et rutilante campagne tessinoise. Les éclaireurs, vieux routiniers de ce genre d'exercice, foncent littéralement vers les buts des diverses étapes, tant leur sens d'orientation et leurs aptitudes à la lecture de la carte sont développés. Ceux qui, par contre, se trouvent pour la première fois aux prises avec la lecture des coordonnées manifestent une fébrilité compréhensible et voient s'évanouir à tout jamais l'espoir de ramener chez eux l'un des magnifiques challenges offerts par le Conseil d'Etat et par le Département militaire tessinois. Une organisation parfaite, une ambiance magnifiquement sportive assurèrent à cette journée I. P. le succès qu'elle méritait. Nous en sommes heureux pour tous ceux qui y ont travaillé.

Rappelons que cette course réservée, cette année, exclusivement aux patrouilles tessinoises, sera ouverte dès l'année prochaine aux concurrents de tous les cantons confédérés. Nous invitons nos lecteurs à s'y inscrire nombreux. Ils feront, outre un magnifique voyage, un geste qui sera hautement apprécié et récompensé par nos amis tessinois.

F. PELLAUD.

Un moniteur I. P.

nous écrit :

Au terme de cette année d'activité I. P., je crois qu'il est intéressant de faire part à l'intention des lecteurs de Jeunesse Forte de mes expériences de moniteur de l'instruction préparatoire volontaire.

« En mars déjà, avant les examens d'aptitudes physiques de fin de scolarité, j'ai convoqué tous les jeunes gens des classes 1928-29 et 30 en vue de constituer le groupement I. P. 1947. J'ai également invité tous les élèves de la 9^{ème} année scolaire, soit la classe 1931.

J'ai développé devant mon jeune et vibrant auditoire, les bienfaits de la gymnastique et les facilités offertes par l'instruction préparatoire volontaire à tous les jeunes gens désirant parfaire leur éducation physique au sein d'un groupement I. P. Je profitai de cette occasion pour présenter le film de l'École fédérale de gymnastique et de sport « La formation du moniteur I. P. » qui fut beaucoup admiré et applaudi.

Dès les premiers jours d'avril, le travail pratique fut ébauché, soit en halle de gymnastique, soit sur le terrain de sport et même en forêt pour bénéficier des installations naturelles toujours fort appréciées par la jeunesse.

Dix-neuf jeunes gens se sont joints à moi et furent relativement fidèles à toutes les répétitions. Celles-ci avaient lieu 2 fois par semaine. Quelques-uns de mes élèves ne purent assister à tous les entraînements, obligés qu'ils étaient de suivre les cours d'apprentis.

Sur les 12 élèves libérés de la scolarité obligatoire au printemps, 3 sont partis pour la Suisse allemande en apprentissage et 2 furent retenus chez eux par les pressants travaux de la campagne.

Dès la fin juin j'ai procédé aux examens de base. Le 26 juin j'ai fait subir les épreuves du grimper dans la halle de gymnastique tandis que le 27 tout le cours était rassemblé au terrain de sport pour les épreuves athlétiques.

Sur les 19 élèves entraînés, 17 étaient présents à toutes les épreuves les deux autres étant accidentés au bénéfice de l'assurance. Ces deux élèves feront du reste leur examen dès qu'il seront rétablis.

Tous les participants aux examens ont hautement apprécié le nouveau système d'estimation des performances au moyen des points, plus souple, plus équitable et plus sportif aussi. Un grand bravo à ces messieurs les fonctionnaires !!!

Le meilleur de mes « poulains » de la classe 1931 a totalisé 84 points alors que 50 points suffisent pour remplir les conditions fédérales et qu'il faut 55 points à cette classe d'âge pour mériter l'insigne cantonal I. P. bernois.

La moyenne générale de tous mes élèves est de 70,2 points.

Si ces résultats n'ont rien d'extraordinaire, j'en suis toutefois satisfait, car ils sont l'exacte image des capacités physiques de mes protégés.

Je n'apprécie pas autrement les compétitions, ma seule ambition est de montrer à mes jeunes gens ce que je sais et de les faire bénéficier de toutes mes expériences. J'espère, avec le temps, obtenir une plus grande participation; ce sera le cas lorsque les associations sportives auront enfin compris qu'il est dans leur intérêt de me confier leurs

juniors en vue de les « préparer » physiquement à leurs diverses spécialités.

Avant de clore mon petit rapport, j'aimerais vous faire part également de deux suggestions qui m'ont été inspirées par mes élèves.

1. Ceux-ci, sont choqués et même réticents lorsqu'on leur parle « d'Instruction préparatoire ». Bien que toute notre activité leur soit éminemment sympathique, ils ne présentent pas beaucoup cette préparation au service militaire. Pour y remédier, j'ai intitulé nos séances « entraînement athlétique ». Ce nouveau vocable a dissipé tout malentendu et tout va maintenant pour le mieux.

2. Je dispose d'un disque, un unique disque, mais chacun de mes « gosses » a voulu le lancer alors que beaucoup se rebiffent à lancer la « grenade » qui reste malgré tout un engin de guerre. Je leur ai démontré que le mouvement d'étude du lancer de la « grenade » est la préparation au lancer du javelot ! C'est parfait, me dirent mes élèves, mais pourquoi alors ne fait-on pas lancer le javelot en complément de la « grenade » ? C'est logique, n'est-il pas vrai ? Aussi l'année prochaine vais-je introduire dans mes examens de base, ces deux disciplines complémentaires du lancer du disque et du javelot. Mais cela pose un autre problème, celui du matériel... Qu'en pensent les dirigeants de l'I. P. ?

Tramelan-Dessus, Novembre 1947.

H. GIROD, moniteur I. P.

Une très bonne idée...

...qu'a eue notre collègue H. Girod, instituteur à Tramelan-Dessus. Désireux de faire connaître à ses élèves les magnifiques installations de notre institut national d'éducation physique, il les a amenés à Macolin pour leur faire subir les épreuves d'aptitudes physiques de fin de scolarité.

Imaginez la joie et la fierté de tous ces gosses d'avoir pu courir et sauter sur les traces de nos athlètes : Scheurer, Eusebio, Studer et de notre entraîneur olympique Paavo Karikko ! Quel événement pour eux ! Quelle propagande pour Macolin !

Quelques parents et les représentants de l'autorité scolaire communale avaient tenu à accompagner la cohorte scolaire dans son pèlerinage sportif.

Chacun suivit avec beaucoup d'intérêt les prouesses de ces futurs moniteurs sportifs facilitées par d'excellentes installations mises gratuitement à leur disposition.

Bravo Girod pour ton heureuse initiative et félicitations aux autorités scolaires de Tramelan pour l'intérêt qu'elles portent sans cesse au problème de notre éducation physique.

F. PELLAUD.

UNE AFFICHE ROMANDE I. P. ! Pas possible.

Le concours organisé entre les artistes romands et tessinois, pour l'élaboration d'une affiche romande évoquant les bienfaits de l'éducation physique post-scolaire est virtuellement terminé. Dès le printemps 1948, les offices cantonaux et tous les moniteurs de l'I. P. disposeront d'un moyen d'information puissant et bien adapté à notre mentalité romande.

Service romand d'information.